



**CONTACT PRESSE :**

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 - 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

## ***Politique de l'emploi et formation professionnelle***

***L'étude Conjoncture annuelle Opcalia 2010 révèle que 61% des 3732 entreprises interrogées sur tout le territoire ont confiance dans l'avenir et que le recrutement progresse malgré une pénurie de profils adaptés***

***Pour 2011, la formation professionnelle reste une priorité pour les entreprises adhérentes ou non au réseau Opcalia  
Et une progression des contrats en alternance est attendue***

Paris, le 21 décembre 2010 – L'enquête nationale de conjoncture menée par Opcalia auprès de 3732 entreprises du 27 octobre au 30 novembre 2010 avec le cabinet Majors Consultants montre que 61% des entreprises (contre 53% en 2009) ont confiance dans l'avenir, ce qui se traduit par une progression des prévisions d'embauche et un tassement des intentions de licencier pour l'année 2011. Toutefois, pour 35% des postes à pourvoir, les entreprises rencontrent de réelles difficultés de recrutement, la pénurie des profils adaptés constituant le principal frein, à hauteur de 75% bien devant la question de la rémunération (23%). Ce sont principalement les profils techniques et les opérateurs de premier niveau, respectivement 34% et 41% des embauches, qui posent problème. Dans ce cadre, 69% (52% en 2009) des entreprises jugent la formation comme étant un enjeu prioritaire. Elles en ont une image très positive puisque 85% d'entre elles ayant formé des salariés en 2010 l'ont jugée efficace.

### **La formation professionnelle reconnue comme levier indispensable**

L'enquête révèle que ce sont les grandes entreprises qui estiment le plus la formation prioritaire à hauteur de 93% devant les PME de 50 à 249 collaborateurs (82%), les 10 à 49 (71%) et les TPE de moins de 10 salariés (66%). Il est à noter toutefois que 21% des entreprises de 10 à 49 salariés soulignent toujours le risque de voir partir le salarié une fois formé.

Les secteurs d'activités qui jugent le plus la formation indispensable sont pour la plupart situés dans le secteur tertiaire : social (97%), conseil (88%), expertise comptable (86%), formation (84%),

médecine du travail (95%), banques/assurances (84%) et esthétique/parfumerie (83%). Quant à son efficacité, 85% des entreprises voient en la formation continue le développement des compétences des salariés ; pour 68% elle rend l'entreprise plus efficace ; à 61% elle permet aux salariés de se développer sur le plan personnel et pour 45%, elle améliore l'employabilité des personnes.

### **La pénurie des opérateurs de premier niveau, techniciens et cadres**

L'enquête met en lumière des difficultés de recrutement pour cause de pénurie de profils, sur les opérateurs de premier niveau (41%), les techniciens (34%) et, dans une moindre mesure, les cadres ingénieurs (20%). Les secteurs les plus touchés sont la bijouterie/joaillerie, la médecine du travail, la prévention/sécurité, les services à la personne, l'hôtellerie/restauration ainsi que le bâtiment et l'automobile. Au niveau des régions, l'Auvergne et la Bretagne semblent les plus concernées par ces questions.

### **Des budgets en hausse et une évolution des types de formation**

Toutes tailles d'entreprises confondues, l'enquête constate qu'en 2010, 23% des entreprises ont accru leurs budgets de formation, 12% l'ont revu à la baisse et 65% l'ont gardé stable ; en 2011, 19% prévoient une hausse, 9% une baisse et 72% conservent le même niveau d'investissement qu'en 2010.

En ce qui concerne les types de formations prioritaires en 2011, on constate une forte progression des formations au management et comportement - gestion du stress, gestion des conflits - (30% en 2011 contre 17% en 2009) et une constante dans la formation aux techniques liées aux métiers (41% en 2011 pour 40% en 2009).

### **Les OPCA et les professionnels de la formation partenaires incontournables**

L'enquête révèle également que les OPCA et les professionnels de la formation jouent un rôle de soutien de plus en plus important dans la mise en place des actions de formation. En effet, dans un contexte où les entreprises agissent essentiellement en fonction des besoins (54%) et planifient peu la formation (24% « annuellement »), pour le choix et le financement, 78% s'appuient sur leur OPCA, 67% sur des professionnels extérieurs et 13% sur des experts comptables (en particulier les TPE). En 2011, 20% des entreprises notamment des secteurs de la bijouterie/joaillerie, de l'activité des déchets, des services à la personne et du secteur social pensent augmenter leur recours aux organismes de formation extérieurs.

Il est à noter que les services funéraires et le transport aérien qui avaient l'habitude, pour des questions de spécificités métiers, de réaliser les formations en interne prévoient d'accroître leur recours aux organismes de formation extérieurs.

## **L'alternance bien reconnue**

L'enquête souligne que les contrats en alternance devraient connaître une légère progression en 2011. Ils bénéficient d'une bonne notoriété auprès des interrogés (contrats de professionnalisation 89% et contrats d'apprentissage 90%) et sont très appréciés par les entreprises qui les ont mis en œuvre puisque plus de 85% en tirent un bilan positif. Pour 2011, les intentions d'y recourir sont en légère hausse à 18% pour les contrats de professionnalisation et trouveront leur plus grand développement dans les entreprises de 250 salariés et plus (82% des entreprises interrogées) et les entreprises de 50 à 249 salariés (39%).

Les secteurs actuellement les plus demandeurs de contrats de professionnalisation sont la prévention/sécurité, les services à la personne, le transport aérien et le médical.

Pour les contrats d'apprentissage, 2011 s'oriente vers une progression de 13% ; la demande la plus forte est enregistrée dans les grandes entreprises (72% des 250 salariés et plus ; 36% des 50 à 249 salariés). L'hôtellerie/restauration, le transport aérien, le transport logistique et l'agro-alimentaire constituent les secteurs les plus intéressés par le dispositif.

## **CTP/CRP : encore méconnus**

Les résultats de l'enquête qui aborde aussi les CTP/CRP (Contrat de Transition Professionnelle/Convention de Reclassement Personnalisée), soulignent qu'ils sont connus d'une minorité de 41% des entreprises et que 8% y ont eu recours en 2010 ; en 2011 seulement 3% ont l'intention d'y faire appel, la moitié des entreprises concernées ayant déjà utilisé ce dispositif en 2010. Cette tendance correspond en particulier à l'embellie économique et au tassement des intentions de licenciements. Les régions les plus impliquées sont la Bourgogne, la Haute Normandie, La Basse Normandie, la Bretagne, L'Ile de France, Rhône Alpes et Poitou Charentes.

## **L'égalité des chances : un constat mitigé**

La promotion de l'égalité des chances est un sujet important pour 38% des entreprises. C'est un objectif prioritaire pour 26% d'entre elles, un objectif secondaire pour 22% et pour 52% ce n'est pas un objectif.

Il est à noter que la Réunion et la région PACA se démarquent en positif sur ce sujet et, dans l'ensemble, cette question est mieux prise en considération dans les plus grandes entreprises : 38% dans les entreprises de 250 salariés et plus, 30% dans les 50 à 249 salariés, et 25% dans les moins de 50.

## **Le retour de la confiance en l'avenir**

La confiance en l'avenir varie selon la taille des entreprises. Elle atteint respectivement 73% et 72% pour les 50 à 249 salariés et les plus de 250, contre 58% pour les entreprises de moins de 10 personnes.

Les secteurs les plus confiants sont l'industrie du jouet (76%), l'énergie et l'environnement (79%) alors que les moins confiants se trouvent parmi les associations (36%), les sociétés artistiques et du spectacle (45%) et l'esthétique-parfumerie (45%), même si ce dernier est très impliqué dans la formation professionnelle.

Côté régions, les plus confiantes sont l'Alsace (71%), la Basse Normandie (75%) et le Nord Pas de Calais (67%) alors que les moins confiantes sont la Martinique (33%) et Le Limousin (43%).

Globalement cette embellie est confirmée par les intentions d'embauche et concerne tous les dispositifs : les CDI (+6% en 2011, contre -53% en 2009), les emplois temporaires (+2% en 2011 contre -36% en 2009), les contrats en alternance (+5% en 2011 contre -22% en 2009) alors que dans le même temps le chômage partiel recule et les intentions de licenciements sont revues à la baisse.

### **Une étude sur 3732 entreprises dont 2004 TPE**

La méthode utilisée pour mener à bien cette enquête, du 27 octobre au 30 novembre 2010 avec le cabinet Majors Consultants, s'est appuyée sur le contact de 50 000 entreprises à qui a été proposée une participation à l'enquête. Le taux de réponse positive a été de 7,5% soit 3732 entreprises adhérentes ou non au réseau Opcalia (2501 en 2009) représentant 20% de l'emploi salarié des entreprises ainsi concernées. Les réponses des 3732 entreprises ont été obtenues pour 2/3 par internet et 1/3 par téléphone. L'ensemble des régions de France et des Territoires d'Outre Mer a été intégré dans l'enquête. L'échantillon assure une représentativité des entreprises sur le territoire : 54% des répondants sont des entreprises de moins de 10 salariés, 30% de 10 à 49 salariés, 12% de 50 à 249 salariés et 3% de 250 salariés et plus.

### **A propos d'Opcalia ([www.opcalia.com](http://www.opcalia.com))**

*Opcalia est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle. Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.*

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics... ;
- Simplification administrative et financière ;
- Service d'informations juridiques sur la formation ;
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...

*Opcalia est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 million de salariés issus de 24 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2010 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2009).*

*Opcalia s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux répartis sur tout le territoire et d'opérateurs de branche avec un effectif de 510 collaborateurs.*

